



Guide préliminaire du congrès

Date et lieu du congrès | 16-20 novembre 2026, Grand Hyatt

Les premiers événements débiteront le mardi 17 novembre avec les réunions connexes, et la séance plénière du congrès se tiendra jusqu'au vendredi 20 novembre. Le samedi est le jour de départ recommandé. Veuillez noter les dates d'arrivée en fonction de votre participation aux réunions.

Le congrès se tiendra au **Grand Hyatt São Paulo** - Avenida das Nacoes Unidas 13.301, Sao Paulo, 04578-000, Brésil. [[Site web de l'hôtel](#)] et [[Carte](#)]

Aperçu du programme du congrès

| Date | Heure | Nom de la réunion |
|-------------------------|---|--|
| 17 novembre Mardi | 09h00 – 12h30 | 35^e Comité mondial de l'IBB <i>(Réunion statutaire pour les membres)</i> |
| | 14h00 – 17h30 | Conférence sur l'environnement bâti |
| | | Alliance des syndicats pour la forêt tropicale |
| | | Académie mondiale d'organisation |
| 18 novembre Mercredi | 09h00 – 12h30 | 23^e Conseil mondial de l'IBB <i>(Réunion statutaire pour les membres)</i> |
| | 09h00 – 17h30 | Conférence sur l'environnement bâti |
| | | Alliance des syndicats pour la forêt tropicale |
| | | Académie mondiale d'organisation |
| 18h00 – 21h00 | Cérémonie d'ouverture du congrès | |
| 19 novembre Jeudi | 09h00 – 18h00 | 1er jour du congrès |
| 20 novembre Vendredi | 09h00 – 16h30 | 2ème jour du congrès |
| | 17h00 – 18h30 | 24^e Conseil mondial de l'IBB <i>(Réunion statutaire pour les membres)</i> |
| | 19h00 – 23h00 | Dîner du congrès |

* De plus amples informations sur les événements parallèles et les réunions supplémentaires seront communiquées en temps utile.

Code de conduite

Tous les participants sont tenus de respecter [la politique de l'IBB contre le harcèlement et la discrimination](#) et de contribuer à créer un environnement sûr, inclusif et respectueux pendant le congrès.

Participation

- La participation au congrès se fait **uniquement en présentiel** ; aucune participation virtuelle ou en ligne ne sera proposée.
- Conformément aux statuts de l'IBB, seules les affiliées qui **ont payé leurs cotisations** ont le droit de participer au congrès et d'exercer leurs droits.
- Chaque affilié détermine le nombre de participants qu'il souhaite envoyer et est **responsable de la prise en charge de leurs frais**. Voir l'**Annexe – Règles financières** pour plus d'informations
- Conformément aux statuts de l'IBB, les affiliés doivent veiller à ce que la composition de leur délégation reflète la proportion de femmes et de jeunes membres dans leur organisation, avec **au moins un tiers de femmes représentées** au congrès.
- Veuillez noter que **tous les événements ne sont pas** ouverts à tous les participants, en fonction de la nature de chaque réunion.
- **Les réunions statutaires du Comité mondial et du Conseil mondial** sont ouvertes aux **membres titulaires**. Lorsqu'un membre titulaire est dans l'impossibilité d'assister à une réunion, le Secrétariat de l'IBB en informe le substitut.
- Si vous souhaitez assister à l'une des réunions statutaires en tant qu'observateur, veuillez noter que cela est soumis à l'**approbation du secrétaire général**. Les demandes peuvent être envoyées à events@bwint.org, et elles seront transmises au secrétaire général pour examen.

Inscription et accréditation

- Pour accéder au lieu du congrès et participer aux réunions, **les participants doivent s'inscrire** via le lien d'inscription officiel et retirer leur badge après avoir signé la liste de présence.
- Une annonce « Save the Date/ Date à retenir » a été envoyée le 5 mars 2025. Elle a été suivie d'un avis contenant des informations logistiques de base et un rappel de l'appel à candidatures pour les bourses de voyage. Les affiliés sont encouragés à commencer à planifier leur participation et leurs délégations potentielles sur la base de ces deux documents.

Inscrivez-vous dès maintenant au congrès

- Les participants sont encouragés à s'inscrire **avant le 3 avril 2026** afin de bénéficier d'options de vol plus abordables.
- Si les vols n'ont pas encore été réservés, les participants peuvent tout de même s'inscrire en indiquant leurs dates d'arrivée et de départ provisoires sur le formulaire d'inscription et revenir ultérieurement sur leur inscription pour mettre à jour ces informations.

Hébergement

- Veuillez noter que le **lieu du congrès, l'hôtel Grand Hyatt**, est situé dans l'un des principaux quartiers d'affaires de São Paulo, à environ **45 minutes en voiture du centre-ville**. Pour cette raison, **nous ne recommandons pas de séjourner dans le centre-ville** pendant le congrès.
- Veuillez noter que l'IBB a réservé **un nombre limité de chambres** dans les hôtels suivants en raison de leur capacité d'accueil pendant la période du congrès.
- L'hébergement sur le lieu du congrès, le Grand Hyatt São Paulo, est principalement destiné aux membres du présidium, aux auditeurs et aux participants statutaires désignés.
- Nous **encourageons donc les participants au congrès à confirmer leur réservation d'hébergement dès que possible afin de bénéficier des tarifs négociés et de garantir la disponibilité**.
- Le lien d'inscription comprendra des options pour réserver votre hébergement via des liens dédiés à l'IBB.
- Veuillez noter que, conformément à la réglementation brésilienne, une **taxe touristique facultative**, dont le montant varie selon les hôtels, est applicable.

Réservations IBB

Grand Hyatt Prix de l'hébergement (petit-déjeuner et taxe de séjour compris)

Tarif journalier pour une chambre simple : 1 415 R\$ (petit-déjeuner et taxe de séjour compris) (~ 270 USD | 225 EUR | 210 CHF)

Tarif journalier pour une chambre double : 1 520 R\$ (petit-déjeuner et taxe de séjour compris) (~ 290 USD | 245 EUR | 225 CHF)

Au Grand Hyatt, la taxe touristique est de **13,30 R\$** par nuit (~ 2,55 USD | 2,10 EUR | 2 CHF).

Enregistrement après 15h00 | Départ avant 12h00

Blue Tree Premium Morumbi (à environ 10 minutes à pied du lieu du congrès) Prix des chambres

Tarif journalier pour une chambre simple : 850,50 R\$ (petit-déjeuner et taxe de séjour compris) (~ 165 USD | 140 EUR | 127 CHF)

Tarif journalier pour une chambre double : 934,50 R\$ (petit-déjeuner et taxe de séjour compris) (~ 181 USD | 153 EUR | 140 CHF)

À l'Hôtel Blue Tree, la taxe touristique est de **6,20 R\$** par nuit (~ 1,20 USD | 1 EUR | 0,90 CHF).
Enregistrement après 15h00 | Départ avant 12h00

- Les arrivées anticipées et les départs tardifs sont soumis à la disponibilité de l'hôtel et facturés à 50 % du tarif journalier de la chambre.

Autres hôtels

Les participants peuvent également envisager **les hôtels suivants situés à proximité** et contacter directement les hôtels pour connaître les disponibilités et les conditions de réservation :

Novotel Berrini – à environ 20 minutes à pied du lieu du congrès.

Golden Tower Express Nações Unidas by Fênix Hotéis – à environ 10 minutes à pied du lieu du congrès.

IBIS Morumbi - à environ 10 minutes à pied du lieu du congrès.

- Plusieurs autres hôtels se trouvent à proximité du lieu du congrès. Les participants peuvent donc envisager d'autres options d'hébergement à proximité, notamment des hôtels plus économiques situés à quelques minutes à pied ou en voiture de ce lieu.

Voyage

- Votre passeport **doit être valide pendant au moins six mois** à compter de la date d'entrée et comporter **suffisamment de pages vierges pour les tampons**. Il est de votre responsabilité de vous assurer que vos documents de voyage répondent aux conditions d'entrée. Le non-respect de cette condition peut entraîner le refus d'entrée à la frontière.
- Les délégués sont responsables des frais de voyage et de séjour. Veuillez-vous assurer que vous disposez d'une **assurance voyage complète** couvrant les accidents et les frais médicaux pendant toute la durée de votre séjour.
- Vérifiez les recommandations en **matière de vaccination**, en particulier pour la **fièvre jaune**, et munissez-vous de tous les documents requis. Vous pouvez consulter **le site Web** de l'Organisation panaméricaine de la santé pour obtenir des conseils.
Fièvre jaune : il est conseillé de se faire vacciner au moins **10 à 30 jours avant le départ**.
Points importants concernant le vaccin pour entrer au Brésil (2026) : Renforcement des exigences obligatoires : à compter du 16 mars 2026, les exigences obligatoires seront renforcées pour les voyageurs en provenance de pays à haut risque, notamment le Pérou, la Colombie et les pays africains.
- Les délégués sont tenus de remplir tous les formulaires de déclaration exigés par leur pays d'origine et par le Brésil.
- Pour obtenir des informations supplémentaires actualisées, vous pouvez consulter les sites web suivants :

- ✓ **Visiter le Brésil — Ministério das Relações Exteriores**
- ✓ **Association internationale du voyage (voyages internationaux)**

Visa

- Les participants peuvent consulter l'ambassade ou le consulat du Brésil dans leur pays pour connaître les conditions d'obtention d'un visa d'entrée.
- Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site web du ministère des affaires étrangères **ici**.
- Pour les demandes de visa électronique, veuillez-vous référer uniquement au site web officiel de VFS Global **ici**.
- L'IBB, en collaboration avec ses affiliés brésiliens hôtes, fournira les lettres d'invitation nécessaires à la

demande de visa.

Activités pré-congrès

- Dans le cadre de la préparation du congrès, le Comité mondial se réunira à Genève les 10 et 11 juin 2026.
- Les assemblées régionales, en collaboration avec les comités régionaux, les comités régionaux des femmes et les comités régionaux des jeunes, se tiendront virtuellement entre août et octobre 2026. Les bureaux régionaux de l'IBB fourniront de plus amples détails sur toutes les activités pré-congrès.
- Le Comité international des femmes et le Comité international des jeunes, ainsi qu'une session de préparation mondiale pour les délégués, se réuniront également virtuellement en octobre 2026.

Annexe - Règles financières



Règles financières du 6e Congrès mondial de l'IBB

Délégués (représentants des affiliés)

Article 9.6 des statuts de l'IBB : Le nombre de participants au congrès est fixé par chaque affilié qui prend en charge les frais de représentation.

Article 5.1a des statuts de l'IBB : Tous les affiliés à jour dans le paiement de leurs cotisations statutaires sont habilités à participer et à exercer tous leurs droits en qualité d'affiliés, aux congrès, conférences ou réunions de l'IBB.

Les cotisations pour 2026 et les arriérés doivent être à jour avant le Congrès !

Selon les statuts de l'IBB, les cotisations d'affiliation doivent être payées avant le 31 mars. Toutefois, en 2026 et dans des circonstances exceptionnelles, tardives peuvent être payées jusqu'au 30 octobre 2026.

*Le droit de vote est lié au paiement de la cotisation. Pour les élections du Congrès, la liste électorale sera clôturée le **1er novembre 2026**.*

Membres statutaires titulaires statutaires

Réunions avant le Congrès de l'IBB :

L'IBB prendra en charge les frais de voyage et de séjour des membres (titulaires ou suppléants remplaçant des membres) des comités statutaires de l'IBB tels qu'ils sont énumérés ci-dessous, ainsi que les jours impliqués dans leurs comités respectifs (art. 10.9, 11.5).

1. Comité mondial le 17 novembre
 2. Conseil mondial le 18 novembre
- Billet d'avion économique le moins cher
 - **Membres du Comité mondial et du Conseil mondial** : hébergement pour **2 nuits**.
 - **Membres du Présidium et du Comité des auditeurs** : hébergement pour **4 nuits**.

Conformément à l'article 9.6, et en contrepartie des frais du congrès pris en charge par l'IBB (forfait réunion et déjeuner, cocktail de bienvenue, dîner du congrès, casques, services d'interprétation et matériel), aucune autre allocation ou aucun autre frais de voyage ne sera payé.

L'IBB encourage vivement les membres titulaires de la catégorie 1 à renoncer à leur droit à remboursement et à partager la valeur/les ressources correspondantes avec les participants du Sud.

Invités d'honneur sélectionnés

Sur invitation, les invités d'honneur sélectionnés par l'IBB bénéficieront d'une prise en charge complète de leur séjour. Toutefois, ils n'ont droit à aucune indemnité en espèces.

Observateurs (organisations fraternelles, donateurs, etc.)

Les frais de voyage, d'hébergement et tout autre frais seront entièrement à la charge des observateurs. L'IBB fournira gratuitement le forfait conférence pendant les jours du congrès (déjeuners et pauses café), le dîner du congrès, les services d'interprétation, les casques et le matériel. Dans ce contexte, l'IBB encourage vivement les observateurs, dans un geste volontaire de solidarité, à faire un don à notre Fonds de solidarité du congrès.

Personnel

Le personnel doit se référer au règlement interne de l'IBB concernant les voyages du personnel.

Interprètes

Les interprètes doivent se référer aux contrats d'interprétation.

Règles pour le remboursement des frais de voyage

Toute demande de remboursement relève d'abord de la responsabilité des bureaux régionaux et doit être approuvée à l'avance.

Toute demande autre que celles mentionnées dans les **règles financières** ci-dessus doit être approuvée par le Secrétaire général ou, si la demande est inférieure à 500 euros, par le coordinateur financier avant d'être remboursée.

L'IBB ne couvre pas les dépenses privées telles que la blanchisserie, le mini-bar, les vidéos, etc.; elles doivent être couvertes personnellement avant le départ.



Ambet Yuson
Secrétaire général

Date : 25 février 2026